

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'alimentation  
Mission Santé des Forêts

Dossier suivi par : Sygrid LAUNES

Date: le 2 octobre 2017

## Mission santé des forêts INFO PYRALE DU BUIS 2017

*Bonjour à tous,*

*Cette année, nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour les fortes défoliations et la gêne occasionnée auprès des riverains par les pullulations de pyrale du buis.*

*A toutes fins utiles, vous trouverez ci-dessous une synthèse des principales informations sur le sujet.  
Bonne lecture.*

### ORIGINE DE LA PYRALE DU BUIS

Originaire d'Asie du Sud-Est, la pyrale du buis *Cydalina perspectalis* est arrivée en France en **2008** en Alsace. Fin 2015, la pyrale est présente dans 86 départements. Elle est aujourd'hui largement bien implantée sur l'ensemble du territoire et pas seulement dans les parcs et jardins, le sous-étage des peuplements forestiers est également concerné.



### CYCLE ET DEGATS

La pyrale du buis réalise **2 à 3 générations par an d'avril à octobre**. Les dégâts sont engendrés à partir de mars-avril avec la reprise d'activité des chenilles hivernantes. Selon le niveau des populations en présence, des **défoliations quasi totales** peuvent dès lors être observées. Au bout de 4 semaines, les chenilles tissent leur cocon pour se transformer en papillons. Les papillons sont nocturnes. Après l'accouplement, la ponte intervient sous les feuilles et donne naissance à une nouvelle génération de chenilles et ainsi de suite. En juillet-août, stades et générations se chevauchent, on peut observer en continu des chenilles qui

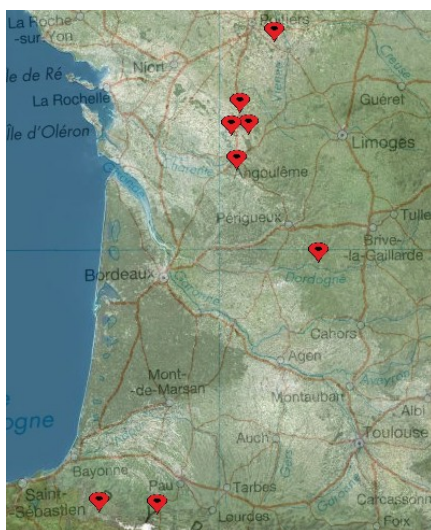
s'alimentent. Le feuillage est consommé et les chenilles peuvent aller jusqu'à décaper l'écorce des rameaux. Quand le froid arrive, les chenilles entrent en hibernation jusqu'au printemps suivant. Les buis peuvent refeuiller la saison suivante mais les défoliations totales à répétition peuvent impacter fortement la vitalité des arbustes.

## LA SURVEILLANCE EN MILIEU FORESTIER

En peuplements, les défoliations et leur intensité peuvent être enregistrées dans le cadre de la **veille sanitaire** à l'aide d'une **fiche V**.

Lorsque les défoliations couvrent des zones importantes (supérieures à 100 ha), une **fiche large amplitude** peut être réalisée en fin de saison.

Afin d'évaluer l'impact des défoliations totales sur la survie des buis, une réflexion est en cours pour adapter la stratégie nationale santé des forêts. Un réseau de placettes semi-permanentes pourrait être mis en place pour une durée de 5 ans à partir de 2018 (une trentaine au niveau national). Le pôle santé des forêts Auvergne-Rhône-Alpes a d'ores et déjà réalisé un suivi spécifique en 2017 sur sa région fortement impactée en 2016.



*Signalements Fiches V 2017  
Nouvelle-Aquitaine (base DSF).*

## LA SURVEILLANCE EN PARCS ET JARDINS

Celle-ci est assurée dans le cadre du **Bulletin de Santé du Végétal** en zones non agricoles. Pour la Nouvelle-Aquitaine, les FREDON Aquitaine et Limousin animent ce réseau d'observation.

[Consulter ici le BSV ZNA littoral](#)

[Consulter ici le BSV ZNA hors littoral](#)

*Photos : FREDON AQUITAINE (DORDOGNE JUILLET 2017)*



## GESTION DE LA LUTTE

La pyrale du buis n'est pas un organisme nuisible réglementé (non classé en danger sanitaire de catégorie 1 ou 2), il est donc impossible de rendre obligatoire une lutte collective.

**En peuplements forestiers, la lutte n'est de toute façon actuellement pas envisageable** compte-tenu d'un ensemble de contraintes techniques, économiques et environnementales (accessibilité des sites, maîtrise des conditions d'épandage...).

En parcs et jardins (collectivités, particuliers), des solutions de traitement existent à base de ***Bacillus thuringiensis***. Le bacille agit par ingestion sur les jeunes chenilles. L'efficacité de la lutte est conditionnée au respect des préconisations d'emploi du produit utilisé et au bon positionnement des applications. Plusieurs applications sont nécessaires pour couvrir l'ensemble des générations et il ne faut pas négliger le premier traitement à la reprise d'activité des chenilles hivernantes. L'utilisation de pièges est utile pour repérer le vol de papillons et définir la date optimale d'intervention.

## PERSPECTIVES DE LUTTE

Un programme de recherche intitulé **SaveBuxus** (2014/2017), coordonné par ASTREDHOR, Plante & Cité et l'INRA est en cours pour étudier la biologie de l'insecte et la gestion du ravageur.

**Les solutions de biocontrôle sont donc à l'étude comme l'utilisation de parasitoïdes oophages.** Le pôle Santé des Forêts Auvergne-Rhône-Alpes a par exemple participé cette année à des tests de régulation en milieu naturel à l'aide de trichogrammes .

***Pour l'instant, il n'existe pas de solution adaptée à une lutte à grande échelle.***

